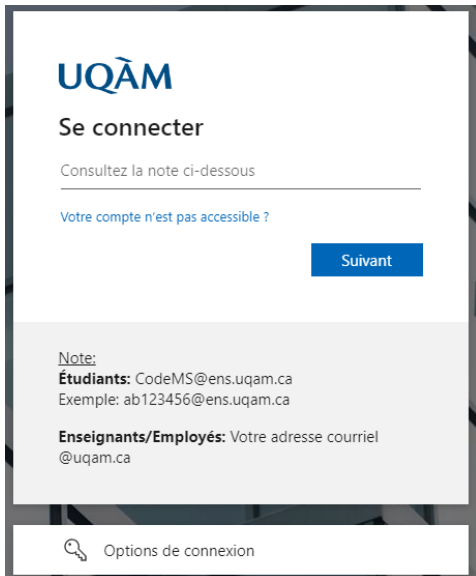
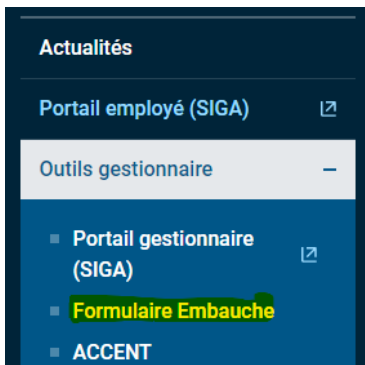


Procédure - Formulaire de demande de personnel Contrat pour stagiaire postdoctoral

1. Accéder au formulaire en vous rendant sur le site Internet des ressources humaines à l'adresse suivante : <https://rh.uqam.ca/intranet-rh/>
2. Si vous n'êtes pas connecté, saisir votre courriel employé UQAM ainsi que votre mot de passe.



3. Cliquer sur «Formulaires Embauche» dans la section "Outils gestionnaire".



4. Cliquez sur "Formulaires d'embauche" pour accéder au formulaire.

FORMULAIRES D'EMBAUCHE, DE MOUVEMENT DE PERSONNEL ET DE PAIEMENT

Cette application permet de transmettre des formulaires électroniques d'embauche, de mouvement de personnel et de paiement

- Les demandes d'embauche ou de mouvement de personnel sont transmises au Service du personnel cadre et de soutien;
- Les demandes de paiement pour contractuel d'enseignement sont transmises au Service du personnel enseignant;
- Les demandes de versement de bourse sont transmises aux Services financiers.

Cliquez sur le bouton ci-dessous pour accéder à l'application :

[Formulaires d'embauche](#)

5. Compléter le formulaire :

Étape 1 : remplir les champs obligatoires;

Étape 2 : sélectionner le formulaire «Stagiaire postdoctoral»;

Embauche, mouvement de personnel et paiement

[Historique de vos demandes](#)

Versement du salaire par dépôt bancaire OBLIGATOIRE

La mise à jour des informations bancaires doit se faire en ligne sur le portail employé.

Dans le cas d'une nouvelle embauche, dès que le dossier sera créé, l'employé(e) recevra un courriel à l'adresse normalisée de l'UQAM et à l'adresse étudiante s'il y a lieu, pour l'inviter à inscrire ses informations bancaires.

Étape #1: Identification de la personne requérante

Numéro d'unité organisationnelle:

L'unité est obligatoire.

Votre téléphone:

Votre téléphone est requis.

Adresse de courriel:

Étape #2: Choix du formulaire

NOTE: Vous n'avez accès à aucun UBR.

Pour l'embauche d'un stagiaire postdoctoral

Étape #3: [Afficher le formulaire](#)

Numéros des unités organisationnelles :

- 0300 - Faculté des sciences
- 0500 - Faculté de science politique et de droit
- 2030 - École de design
- 2040 - Département de finance
- 2100 - Département d'informatique
- 2110 - Département d'histoire
- 2130 - Département des sciences de l'activité physique
- 2150 - Département de mathématiques
- 2210 - Département des sciences de la terre et de l'atmosphère
- 2230 - Département de science politique
- 2260 - Département de sociologie
- 2370 - École des médias
- 2420 - Département de didactique des langues
- 6210 - Service des archives et de gestion des documents

6. Compléter les données requises dans le formulaire :

Stagiaire postdoctoral

Responsable du projet de recherche
 Nom, prénom du professeur:
 Téléphone:

Stagiaire:
 nom à la naissance - autre nom, prénom

Adresse:
 Numéro civique, rue, ville

Code postal: **Téléphone:**

Date de naissance: **Sexe:** Homme Femme

citoyen canadien
 citoyen étranger (avec permis de travail)
 résident permanent (avec carte de résident)

Statut au Canada:

Numéro d'assurance sociale:

Code permanent UQAM:

Description des tâches:

Période de travail: au **Nombre d'heures**
 par semaine
 (ex.: 12 heures 30 minutes = 12.30)

	UBR	Montant total à imputer au budget de recherche:	Moins 13.41% part employeur pour les avantages sociaux (CNESST, A.E., RRQ, RQAP, Autres)	Salaire versé à la personne (\$ brut)*
Comptabilisation des coûts d'embauche:	<input type="text"/>	<input type="text"/> \$	<input type="text"/> \$	<input type="text"/> \$
	<input type="text"/>	<input type="text"/> \$	<input type="text"/> \$	<input type="text"/> \$
	<input type="text"/>	<input type="text"/> \$	<input type="text"/> \$	<input type="text"/> \$

* moins 6% vacances et l'indemnité de férié. Le nombre de fériés varie selon la période de l'année.

Remarque:

- La durée du stage postdoctoral ne peut être inférieure à six (6) mois;
- Le nombre d'heures minimal par semaine est de 20 heures et le maximum est fixé à 35 heures;
- Le montant inscrit dans la colonne UBR correspond à celui imputé en dépense aux UBR, incluant les vacances (6%) et les avantages sociaux (13%). *Le taux de salaire horaire ne peut être inférieur au salaire minimum prévu par la Loi sur les normes du travail;*
- Le requérant recevra une copie du contrat précisant la rémunération versée pour fins de signatures par la personne embauchée comme stagiaire et le requérant. Une copie signée du contrat sera acheminée au Service du personnel cadre et de soutien (SPCS). Le versement du salaire ne sera pas possible tant que le contrat ne sera pas reçu par le SPCS.